INSTRUCTIONS POUR L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S NUMÉRIQUE 27 JUIN 2020

Début: 10h00



La tenue d'une Assemblée des délégué-e-s (AD) numérique est une nouveauté pour le PS Suisse. Nous mettons tout en œuvre pour que son déroulement se passe sans problème, mais nous comptons évidemment sur ta patience et ta compréhension pour les cas où un problème surviendrait.

Ci-dessous, tu trouveras toutes les informations importantes pour l'Assemblée des déléguée-s. Nous te prions de bien les lire, et de t'annoncer à nous en cas de questions.

Permanence téléphonique

En cas de problème durant l'Assemblée des délégué-e-s, tu peux téléphoner aux numéros suivants :

• Permanence en allemand: 031 329 69 95

• Permanence en français et italien : 031 329 69 83

Diffusion de l'Assemblée des délégué-e-s numérique

Les enregistrements seront diffusés sur trois canaux YouTube différents (version originale, francophone et alémanique). Les liens pour les trois canaux YouTube seront disponibles sur le site internet du PS Suisse à cette adresse : www.pssuisse.ch/adnumerique

Prises de parole

Les demandes de prise de parole peuvent être déposées <u>dès maintenant et jusqu'au vendredi, 26 juin, à 22h00</u>.

Pour ce faire, il te faudra remplir ce formulaire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSf5GK7berxro4ZTbTny8z7almD V-NskOb3T1GJdk5Mt2J IA/viewform

Pour une prise de parole durant l'AD numérique, tu as besoin d'un ordinateur avec une connexion internet stable et d'un bon micro ainsi que d'une webcam. Dans le cas contraire, il se peut que tu ne puisses pas tenir ta prise de parole, car nous ne t'entendrons pas, ou car lors de celle-ci, la connexion s'interrompt. Nous te recommandons « Chrome » comme navigateur internet : (https://www.google.com/intl/fr/chrome/).

Lors de l'AD, tu seras contacté au moyen des informations que tu nous as transmises lorsque tu as rempli le formulaire. En conséquence, tu dois être atteignable durant toute l'AD, afin d'éviter des temps d'attente. Peu avant ta prise de parole, tu recevras un lien vers une vidéoconférence. Tu seras ensuite accueilli par un-e membre du PS Suisse qui veillera à ce que tout fonctionne. Dès que ce sera le cas, tu pourras suivre l'AD directement depuis cette vidéoconférence et sauras ainsi quand tu pourras parler. Tu devras couper la diffusion en direct sur YouTube chez toi durant ce moment – sinon, le son arrivera à double chez toi.

Si tu prévois une prise de parole et souhaites tester tes outils informatiques par sécurité, tu peux t'annoncer au numéro de téléphone suivant : 031 329 69 92, afin de faire un court test.

Limitation du temps de parole

L'expérience montre que lors d'une AD numérique, les prises de paroles plus courtes sont préférables. Ainsi, une <u>limite générale du temps de parole de 2 minutes</u> vaudra pour cette AD. Merci donc de t'en tenir aux déclarations essentielles. Naturellement, les prises de paroles peuvent être plus courtes, afin que l'AD ne se prolonge pas outre mesure.

Votes

Tu reçois un courriel de <u>vote@sp-ps.ch</u> avec pour objet « Abstimmungscode | ... | ... » et ton code personnel de vote. Avec celui-ci, tu pourras participer aux votations. <u>Garde ce code secret, toute personne le connaissant pourrait voter à ta place!</u>

Ainsi, nous pouvons garantir que seul-e-s des délégué-e-s et d'éventuel-le-s suppléant-e-s pourront voter. La sécurité et la protection des données ainsi que l'anonymat de chaque vote individuel sont garantis.

Un bureau de vote composé de collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat central assurera un processus de votation correct, et vérifiera particulièrement qu'aucune voix ne sera donnée à double.

Contrôle des mandats

Avant l'AD, il y aura un contrôle des mandats. Pour cela, les étapes décrites ci-après doivent impérativement être réalisées jusqu'à vendredi 26 juin à 12h00. Pour le réaliser, tu dois te rendre sur https://vote.sp-ps.ch. Tu y trouveras le lien vers le contrôle des mandats. Clique dessus pour le réaliser.

Étape 1 :



Clique sur « VOTER » pour accéder à la prochaine étape.

Étape 2:



Donne ton adresse électronique et ton code personnel. Tu recevras ton code dans un courriel séparé (voir à ce sujet les explications se trouvant dans le chapitre « Votes »).

Sous « Option », il n'y a que la possibilité, pour le contrôle des mandats, de répondre « présent-e ». Clique ensuite sur « ENVOYER ». Le code restera le même pour toute l'AD, tu peux en conséquence l'enregistrer dans un gestionnaire de mots de passes afin de voter plus vite.

Étape 3 :



Vérifie et contrôle ton choix. Si tout est en ordre, clique sur « CONFIRMER LE DÉPÔT ».

Étape 4:

VOTE BIEN ENREGISTRÉ

Ton vote: anwesend | présent∙e | presenti

Vers la votation

Félicitations, tu as bel et bien voté. Clique sur le lien « VERS LA VOTATION » pour accéder à la liste des votes.

Étape 5 :

VOIX			
Chercher par code			
N'entrez que le début de votre code			
Chercher par section			
	0.000		
Code	Sektion	Wahl	
	Sektion	anwesend présent e presenti	

Tu devrais désormais voir ton vote dans le tableau qui s'affiche. Tu peux taper les premiers chiffres et lettres de ton code pour le rechercher dans le tableau. Ainsi, tu peux vérifier que ton vote a bel et bien été enregistré selon ce que tu voulais voter. Si quelque chose ne devait pas jouer, annonce-toi au numéro téléphone 031 329 69 83.

Durant l'Assemblée des délégué-e-s, les votations se feront en continu. Celles-ci seront réalisées en blocs. La présidence de l'Assemblée informera de l'ouverture des votations via la diffusion en direct.

PS: Pour des raisons de transparence, le code source de l'outil de votations en ligne est disponible sous le lien https://github.com/sacovo/vote-platform, afin qu'une vérification personnelle puisse se faire à tout moment. En cas de question ou de problème, tu peux t'annoncer sans autre directement chez Sandro Covo (sandro.covo@juso.ch).